

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

Délibération du conseil municipal

**ACTE N° CM-20221215-016**

du 15 décembre 2022

n°016

page 1/3

**EXTRAIT :**

Nombre de membres en exercice : 39

**PRESENTS (30) :** Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Isabelle DUCHER, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Pierre BARAUDON, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

**POUVOIRS (7) :** Hubert PREHER donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN  
Anne-Florence BOURAT donne pouvoir à Maryse LAVRARD  
Flavy FRUCHON donne pouvoir à Yasin ERGÜL  
Séverine BART donne pouvoir à Thomas BAUDIN  
Elsa FARHAT donne pouvoir à Jeannie MARECOT  
Yves TROUSSELLE donne pouvoir à Françoise MERY  
Patricia BAZIN donne pouvoir à Pierre BARAUDON

**EXCUSES (2) :** Marion LATUS, Gilles MAUDUIT

Nom du secrétaire de séance : Yasin ERGÜL

**RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD****OBJET : Aménagement du quai Alsace Lorraine (quai bas). Modification n°1 au marché de travaux du lot n°2, aménagements paysagers, mobilier, jeux 21M24V**

Par délibération n°13 du 30 septembre 2021, le conseil municipal a autorisé la signature des marchés de travaux relatifs à l'aménagement du Quai Alsace Lorraine pour un montant estimé à 1 214 630,03 € HT (1 457 556,04 € TTC).

A l'issue de la procédure de passation, les marchés ont été attribués pour un montant total de 1 089 449,98 € HT ( soit le lot N°1 Terrassement-VRD à 667 275,90 € HT et le lot N°2 Aménagements paysagers-mobilier-jeux à 422 174,08 € HT).

Concernant les aménagements paysagers, mobiliers, jeux (lot N°2) du quai bas, des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires entraînant des modifications de ce marché selon le détail suivant :

- La fourniture ainsi que la pose d'une barrière anti-racinaire autour de bambous en limite de propriété du pré de l'assesseur, sur une distance de 35 mètres linéaire, pour un montant total de **+1 044,05€ H.T.**
- Le nettoyage du muret existant dans l'ancienne parcelle Toyota pour un montant total de **+579,00€ H.T.**
- La fourniture et mise en œuvre de paillage en paille sur l'ensemble des taillis pour un montant total de **+8 625,00€ H.T.**
- Le remplacement des corbeilles et pose de support de sac à déjection canines, ainsi que la suppression des corbeilles du poste 2.10.2 présents au marché, pour un montant total de **+2 288,20€ H.T.**
- L'engazonnement complémentaire du pré de l'assesseur comprenant la fourniture ainsi que la mise en œuvre d'un mélange type gazon soigné ainsi qu'un mélange type prairie

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT****Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20221215-016****du 15 décembre 2022****n°016****page 2/3**

- fleurie sur l'ensemble du pré de l'assesseur ainsi que la suppression des corbeilles des postes 2.08.1 et 2.14.4 présents au marché, pour un montant total de **+8 304,00€ H.T***
- *La fourniture et pose de chasse roue en rondin le long de la voirie haute du quai nord à proximité de la barrière amovible du pré de l'assesseur, pour un montant total de **+1 312,00€ H.T.***
  - *L'adaptation des quantités des travaux préparatoires présentes au marché pendant la phase de travaux, pour un montant total de **-4 293,60€ H.T.***
  - *L'adaptation des quantités des plantations présentes au marché pendant la phase de travaux, pour un montant total de **-29 187,92€ H.T.***
  - *L'adaptation des quantités de mobiliers présentes au marché pendant la phase de travaux, pour un montant total de **-1 562,00€ H.T.***
  - *L'adaptation des aménagements afin de permettre l'accessibilité ainsi que l'accueil des PMR au niveau de la plateforme à proximité de la cale restaurée, pour un montant total de **+619,92€ H.T***
  - *La fourniture ainsi que la mise en œuvre de stabilisé sous les tables de pique-nique afin de réduire les interventions d'entretien en espace restreint sur le site, pour un montant total de **+1 795,17€ H.T***
  - *La fourniture ainsi que la plantation d'un tapis de sedum sur l'ensemble du haut de perré en remplacement du béton initialement prévu dans le cadre des travaux du quai haut, pour un montant total de **+18 759,00€ H.T***

Le montant total du marché POITOU PAYSAGE s'élève dorénavant à 430 456,90 € HT (516 548,28 € TTC) soit une majoration du montant initial de 1,96 %.

De plus, ces nouvelles prestations ont une incidence sur les délais d'exécution du marché 21M24V qui doit être prolongé de deux mois. Le délai d'exécution global passe donc à 10 mois y compris la période de préparation.

\* \* \* \* \*

**VU** l'article 2194-8 du Code de la commande publique relatif aux modifications de faible montant,

**VU** la délibération n° 13 du 30 septembre 2021 du conseil municipal approuvant la signature des marchés de travaux pour l'aménagement du quai Alsace Lorraine,

**VU** la délibération n° 9 du 19 mai 2022 du conseil municipal approuvant la signature de l'avenant n°1 au marché de travaux du lot 1 Terrassement VRD,

**VU** la délibération n°8 du 7 juillet 2022 du conseil municipal approuvant la signature de l'avenant n°2 au marché de travaux du lot 1 Terrassement VRD,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'intégrer les ajustements de chantier énumérés ci-dessus afin d'apporter une plus-value à l'aménagement du quai Alsace Lorraine,

**CONSIDÉRANT** que cette nouvelle prestation entraîne une variation de + 8 282,82 € HT soit 9 939,38 € TTC dans le montant du marché Aménagements paysagers, mobiliers, jeux

## COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20221215-016

du 15 décembre 2022

n°016

page 3/3

N°21M24V passé avec la société Poitou Paysage, et nécessite de rallonger la durée du marché à deux mois supplémentaires,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la modification n°1 au marché 21M24V pour un montant de 8 282,82 € HT, dont le montant total du marché s'élève dorénavant à 430 456,90 € HT (516 548,28 € TTC) soit une majoration du montant initial de 1,96 % et comprenant un rallongement de sa durée ;
- Les dépenses correspondantes seront imputées sur la ligne budgétaire 518/2315/126/C07M06A01/XX/4600 ;

**Vote : Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation,  
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,  
Céline NICOUD

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

**EXE10**

**AVENANT N° 1**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

VILLE DE CHATELLERAULT  
70, Boulevard Blossac – CS 10619  
86106 CHATELLERAULT Cedex

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Lot N° 2 - Aménagements paysagers, mobilier et jeux

POITOU PAYSAGE  
ZI LA NAURIS BACHAUD, 7 Rue de Laumont - 86530 Naintré  
Courriel : [poitou.paysage@wanadoo.fr](mailto:poitou.paysage@wanadoo.fr)  
Téléphone : 05.49.90.75.31  
SIRET : 333.099.836.00038

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**AFFAIRE N°21S0011 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU QUAI ALSACE LORRAINE (QUAI BAS ET PRE DE L'ASSESEUR)**

**Lot n°2 - Aménagements paysagers - Mobilier – Jeux**

Procédure adaptée - article R2123-1 1° du Code de la commande publique

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **07 octobre 2021**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **8 mois, y compris période de préparation de travaux**

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **422 174,08€ H.T**
- Montant TTC : **506 608,90€ TTC**

**D - Objet de l'avenant.**

## ■ Modifications introduites par le présent avenant :

- La fourniture ainsi que la pose d'une barrière anti-racinaire autour de bambous en limite de propriété du pré de l'assesseur, sur une distance de 35 mètres linéaire, selon un prix nouveau PN 01 présent en annexe de ce présent document, pour un montant total de **+1 044,05€ H.T.**
- Le nettoyage du muret existant dans l'ancienne parcelle Toyota selon les prix nouveaux PN 02 à PN 03 présent en annexe de ce présent document, pour un montant total de **+579,00€ H.T.**
- La fourniture et mise en œuvre de paillage en paille sur l'ensemble des taillis selon un prix nouveau PN 04 présent en annexe de ce présent document, pour un montant total de **+8 625,00€ H.T.**
- Le remplacement des corbeilles et pose de support de sac à déjection canines, selon les prix nouveaux PN 05 à PN 08 présent en annexe de ce présent document, ainsi que selon la suppression des corbeilles du poste 2.10.2 présents au marché, pour un montant total de **+2 288,20€ H.T.**
- L'engazonnement complémentaire du pré de l'assesseur comprenant la fourniture ainsi que la mise en œuvre d'un mélange type gazon soigné ainsi qu'un mélange type prairie fleurie sur l'ensemble du pré de l'assesseur selon les prix nouveaux PN 09 à PN 10 présent en annexe de ce présent document, ainsi que selon la suppression des corbeilles du poste 2.08.1 ainsi que 2.14.4 présents au marché, pour un montant total de **+8 304,00€ H.T.**
- La fourniture et pose de chasse roue en rondin le long de la voirie haute du quai nord à proximité de la barrière amovible du pré de l'assesseur, selon un prix nouveau PN 11 présent en annexe de ce présent document, pour un montant total de **+1 312,00€ H.T.**
- L'adaptation des quantités des travaux préparatoires présentes au marché pendant la phase de travaux, pour un montant total de **-4 293,60€ H.T.**
- L'adaptation des quantités des plantations présentes au marché pendant la phase de travaux, pour un montant total de **-29 187,92€ H.T.**
- L'adaptation des quantités de mobiliers présentes au marché pendant la phase de travaux, pour un montant total de **-1 562,00€ H.T.**
- L'adaptation des aménagements afin de permettre l'accessibilité ainsi que l'accueil des PMR au niveau de la plateforme à proximité de la cale restaurée, selon les prix nouveaux PN 12 à PN 16 présent en annexe de ce présent document, pour un montant total de **+619,92€ H.T.**
- La fourniture ainsi que la mise en œuvre de stabilisé sous les tables de pique-nique afin de réduire les interventions d'entretien en espace restreint sur le site, selon les prix nouveaux PN 13 à PN 14 ainsi que PN 16 à PN 17 présent en annexe de ce présent document, pour un montant total de **+1 795,17€ H.T.**
- La fourniture ainsi que la plantation d'un tapis de sedum sur l'ensemble du haut de perré en remplacement du béton initialement prévu dans le cadre des travaux du quai haut, selon les prix nouveaux PN 18 à PN 23 présent en annexe de ce présent document, pour un montant total de **+18 759,00€ H.T.**

## ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **8 282,82€ H.T.**
- Montant TTC : **9 939,38€ TTC**

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **430 456,90€ H.T.**
- Montant TTC : **516 548,28€ H.T.**
- % d'écart introduit par l'avenant : **+ 1.96%**

## ■ Incidence sur les délais :

Délai de réalisation présent au marché : 8 mois y compris période de préparation

Délai de réalisation de l'avenant 01 : + 2 mois

Nouveau délai du marché public : 10 mois, y compris période de préparation

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature  
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*